



Chers lecteurs (trices),

C'est avec enthousiasme que j'entreprends une deuxième année à la direction de cette formidable organisation publique formée de 25 villes et municipalités. Je poursuis ainsi cette ultime mission de réduction de l'enfouissement en travaillant de concert avec l'équipe de travailleurs et les élus.

Les réalisations, services et infrastructures, mis en place depuis les dernières années, placent le Complexe environnemental de la Rouge (CER) en excellente position relativement à la performance en valorisation et à la protection de l'environnement, et ce, au bénéfice de ses membres. D'autres services restent à être implantés selon le développement et les opportunités de l'économie circulaire dans notre belle région.

Le défi de promouvoir et d'offrir un service de récupération d'objets et matériaux pour fin de réemploi tant au Complexe environnemental de la Rouge que dans tous les écocentres de notre territoire se poursuivra en 2024. Cette action découle directement du plan d'action 2022-2024 et du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides 2022-2029.

Je suis consciente que les défis de 2024 et des prochaines années seront élevés et notamment sur le plan des ressources humaines et des ressources financières. C'est pour ces raisons que je compte sur la collaboration de tous, élus et travailleurs, afin de démontrer l'efficacité et la fiabilité du secteur municipal et public dans le domaine de l'environnement.

Marlène Perrier
Directrice générale